

Décrets, arrêtés, circulaires

TEXTES GÉNÉRAUX

MINISTÈRE DU TRAVAIL, DE LA SANTÉ ET DES SOLIDARITÉS

Arrêté du 18 juin 2024 établissant le barème des taux d'abattement applicables par emploi-type pour les salariés mentionnés à l'article L. 2102-22 du code des transports

NOR : TSSS2412369A

Le ministre de l'économie, des finances et de la souveraineté industrielle et numérique, la ministre du travail, de la santé et des solidarités et le ministre délégué auprès du ministre de l'économie, des finances et de la souveraineté industrielle et numérique, chargé des comptes publics,

Vu le code des transports, notamment son article L. 2102-22 ;

Vu la loi n° 2018-515 du 27 juin 2018 pour un nouveau pacte ferroviaire, notamment son article 17 ;

Vu le décret n° 2007-730 du 7 mai 2007 relatif à la caisse de prévoyance et de retraite du personnel ferroviaire ;

Vu le décret n° 2007-1056 du 28 juin 2007 relatif aux ressources de la caisse de prévoyance et de retraite du personnel ferroviaire ;

Vu le décret n° 2008-639 du 30 juin 2008 relatif au régime spécial de retraite du personnel de la société nationale SNCF et ses filiales et groupements d'intérêt économique relevant du champ du I de l'article L. 2101-2 du code des transports ;

Vu le décret n° 2010-1362 du 10 novembre 2010 relatif au régime de prévoyance du personnel de la société nationale SNCF et ses filiales et groupements d'intérêt économique relevant du champ du I de l'article L. 2101-2 du code des transports ;

Vu le décret n° 2021-1949 du 31 décembre 2021 portant application de l'article 17 de la loi n° 2018-515 du 27 juin 2018 pour un nouveau pacte ferroviaire ;

Vu l'accord du 6 décembre 2021 relatif aux classifications et aux rémunérations dans la branche ferroviaire,

Arrêtent :

Art. 1^{er}. – Le barème des taux d'abattement applicables par emploi-type mentionné au 4^o bis du II de l'article 2 du décret du 28 juin 2007 susvisé est annexé au présent arrêté.

Art. 2. – Le barème annexé au présent arrêté est actualisé au moins tous les quatre ans.

Art. 3. – Le directeur de la sécurité sociale et la directrice du budget sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait le 18 juin 2024.

*La ministre du travail,
de la santé et des solidarités,*
CATHERINE VAUTRIN

*Le ministre de l'économie, des finances
et de la souveraineté industrielle et numérique,*

BRUNO LE MAIRE

*Le ministre délégué auprès du ministre de l'économie,
des finances et de la souveraineté industrielle et numérique,
chargé des comptes publics,*

THOMAS CAZENAVER

ANNEXE

BARÈME DES TAUX D'ABATTEMENT POUR CHAQUE EMPLOI-TYPE

FAMILLE PROFESSIONNELLE	EMPLOI-TYPE CCN FERROVIAIRE	TAUX D'ABATTEMENT
Maintenance Ingénierie et travaux du réseau ferré	Opérateur/Opératrice maintenance travaux infrastructure	22,82 %
	Opérateur/Opératrice maintenance travaux des systèmes électriques	18,76 %
	Opérateur/Opératrice maintenance travaux des systèmes télécoms	14,15 %
	Opérateur/Opératrice de fabrication et/ou maintenance industrielle	8,41 %
	Technicien/Technicienne de maintenance et travaux de l'infrastructure	15,17 %
	Technicien/Technicienne de maintenance et travaux des systèmes électriques	14,30 %
	Technicien/Technicienne de maintenance et travaux des systèmes télécoms	10,28 %
	Régulateur/Régulatrice sous stations	19,09 %
	Spécialiste Méthode Planification Maintenance et travaux	12,05 %
	Manager proximité maintenance et travaux	18,98 %
	Responsable d'activité de Maintenance et travaux de l'infrastructure	16,04 %
	Chargé/Chargée de production ingénierie	6,28 %
	Appui aux Projets	6,71 %
	Chef/Cheffe de projet MOE (Maîtrise d'œuvre)	7,92 %
	Responsable MOA (maîtrise d'ouvrage) / Pilote d'opération	7,27 %
	Responsable ingénierie	8,31 %
	Documentaliste	4,42%
	Expert/Experte métier Sécurité	8,84%
	Formateur/Formatrice	14,42%
	Référent/Référente Technique Qualité Sécurité	10,21%
Responsable Hygiène Qualité Sécurité et Environnement (HQSE)	7,98%	
Responsable pôle de sécurité ferroviaire	8,66%	
Maintenance matériel roulant et spécialisée	Opérateur/Opératrice de maintenance des matériels et prestations associées	13,69 %
	Opérateur/Opératrice de maintenance industrielle	9,07 %
	Technicien/Technicienne de maintenance des Matériels	13,29 %
	Technicien/Technicienne en gestion de maintenance, ingénierie et organisation industrielle	11,09 %
	Manager de proximité Matériel	15,16 %
	Responsable d'activité de Maintenance du Matériel roulant	17,04 %
	Ingénieur/Ingénieure en maintenance et organisation industrielle	7,50 %
	Documentaliste	4,42%
	Expert/Experte métier Sécurité	8,84%
	Formateur/Formatrice	14,42%
	Référent/Référente Technique Qualité Sécurité	10,21%
	Responsable Hygiène Qualité Sécurité et Environnement (HQSE)	7,98%

FAMILLE PROFESSIONNELLE	EMPLOI-TYPE CCN FERROVIAIRE	TAUX D'ABATTEMENT
	Responsable pôle de sécurité ferroviaire	8,66%
Circulation / Exploitation	Opérateur /Opératrice ferroviaire circulation	17,07 %
	Technicien/Technicienne ferroviaire circulation	17,50 %
	Gestionnaire / Concepteur/Conceptrice sillons	6,38 %
	Gestionnaire PC	15,39 %
	Responsable de PC	16,78 %
	Manager de proximité circulation/exploitation	18,27 %
	Responsable d'unité / Circulation/exploitation	15,04 %
	Documentaliste	4,42 %
	Expert/Experte métier Sécurité	8,84 %
	Formateur/Formatrice	14,42 %
	Référent/Référente Technique Qualité Sécurité	10,21 %
	Responsable Hygiène Qualité Sécurité et Environnement (HQSE)	7,98 %
	Responsable pôle de sécurité ferroviaire	8,66 %
Production ferroviaire	Opérateur/opératrice de production et de sécurité au sol	16,88 %
	Opérateur/Opératrice ferroviaire industrie	22,48 %
	Gestionnaire moyens humains/matériels	10,86 %
	Responsable conception et/ou méthodes	13,23 %
	Chef/Cheffe d'escale	10,53 %
	Manager de Proximité Production	17,77 %
	Manutentionnaire	6,47 %
	Opérateur/Opératrice Fret au sol	16,97 %
	Technicien/Technicienne Fret	12,12 %
	Spécialiste gestion de production fret	7,69 %
	Manager de proximité Fret	16,82 %
	Documentaliste	4,42 %
	Expert/Experte métier Sécurité	8,84 %
	Formateur/Formatrice	14,42 %
	Référent/Référente Technique Qualité Sécurité	10,21 %
	Responsable Hygiène Qualité Sécurité et Environnement (HQSE)	7,98 %
Responsable pôle de sécurité ferroviaire	8,66 %	
Conduite/Manœuvre Matériel voyageur et fret	Conducteur/Conductrice de tram-train	11,59 %
	Conducteur/Conductrice manœuvre, remonte et navette de fret de proximité	9,05 %
	Conducteur/Conductrice ligne	10,76 %
	Gestionnaire moyens humains/matériels	11,19 %
	Responsable conception et/ou méthodes	14,19 %
	Manager de proximité Conduite	17,99 %
	Documentaliste	4,42 %

FAMILLE PROFESSIONNELLE	EMPLOI-TYPE CCN FERROVIAIRE	TAUX D'ABATTEMENT
	Expert/Experte métier Sécurité	8,84 %
	Formateur/Formatrice	14,42 %
	Référent/Référente Technique Qualité Sécurité	10,21 %
	Responsable Hygiène Qualité Sécurité et Environnement (HQSE)	7,98 %
	Responsable pôle de sécurité ferroviaire	8,66 %
Services / Relation Client / Marketing	Chargé/Chargée de la relation client	15,84 %
	Agent/Agente d'accompagnement d'un train de voyageurs et/ou de la relation client	14,47 %
	Assistant/Assistante commercial(e) opérationnel(le)	9,54 %
	Technicien/Technicienne Commercial(e)	5,20 %
	Chargé/Chargée d'affaires commercial marketing	7,81 %
	Chargé/Chargée de gestion de site	5,36 %
	Chef/Cheffe d'équipe Relation Client	18,51 %
	Manager de proximité Relation client	16,73 %
	Responsable commercial(e) et/ou marketing	9,27 %
	Technicien/Technicienne Commercial Fret	3,39 %
	Spécialiste commercial et marketing Fret	7,36 %
	Documentaliste	4,42 %
	Expert/Experte métier Sécurité	8,84 %
	Formateur/Formatrice	14,42 %
	Référent/Référente Technique Qualité Sécurité	10,21 %
	Responsable Hygiène Qualité Sécurité et Environnement (HQSE)	7,98 %
	Responsable pôle de sécurité ferroviaire	8,66 %
Pilotage et animation de sécurité et qualité	Documentaliste	4,42 %
	Expert/Experte métier Sécurité	8,84 %
	Formateur/Formatrice	14,42 %
	Référent/Référente Technique Qualité Sécurité	10,21 %
	Responsable Hygiène Qualité Sécurité et Environnement (HQSE)	7,98 %
	Responsable pôle de sécurité ferroviaire	8,66 %
Responsables / Management	Responsable d'unité/d'agence/de zone	17,82 %
	Responsable d'unité voyageurs transverse	17,82 %
	Responsable de périmètre Fret	18,17 %
	Directeur/Directrice commercial(e)	14,20 %
	Directeur/Directrice d'activité ferroviaire	15,50 %
	Directeur/Directrice ressource/support	14,63 %
Sureté	Opérateur/opératrice de la sûreté ferroviaire	24,46 %
	Technicien/Technicienne Sûreté ferroviaire	20,41 %
	Spécialiste Sûreté ferroviaire	10,91 %
	Manager de proximité Sûreté Ferroviaire	23,23 %

FAMILLE PROFESSIONNELLE	EMPLOI-TYPE CCN FERROVIAIRE	TAUX D'ABATTEMENT
	Responsable Sûreté Ferroviaire	20,66 %
	Formateur/Formatrice	14,42 %
Fonctions transverses	Agent/Agente d'entretien	8,69 %
	Opérateur/Opératrice de l'environnement de travail	4,49 %
	Gestionnaire ressource/support	4,16 %
	Chargé/Chargée de gestion ressource/support	5,30 %
	Spécialiste ressource/support	6,85 %
	Responsable ressource/support	8,09 %
	Gestionnaire Ressources Humaines	4,84 %
	Chargé/Chargée de gestion Ressources Humaines	6,40 %
	Spécialiste ressources humaines	6,75 %
	Responsable ressources humaines	9,62 %
	Responsable de Production formation	9,75 %
	Chargé/Chargée de gestion ressources financières	4,20 %
	Gestionnaire Ressources Financières	4,23 %
	Spécialiste ressources financières	6,58 %
	Responsable ressources financières	7,85 %
Gestion foncière et immobilière	Opérateur/Opératrice Patrimoine	10,44 %
	Technicien/Technicienne Patrimoine	10,26 %
	Technicien/Technicienne Gestion Immobilière et Locative	5,32 %
	Spécialiste Maintenance Immobilières et Services	5,64 %
	Spécialiste Méthode Patrimoine	8,58 %
	Manager de proximité Travaux Patrimoine	12,69 %
	Responsable Affaires Immobilières	6,60 %
	Responsable d'activité Patrimoine	14,88 %
Système d'information et digital	Technicien/Technicienne Informatique et Digital	7,59 %
	Concepteur/Conceptrice /Développeur/Développeuse	8,73 %
	Spécialiste Informatique et Digital	7,33 %
	Architecte et Urbaniste des systèmes informatiques	6,68 %
	Responsable Informatique et Digital	11,53 %
Médical / social	Technicien/Technicienne Paramédical	2,92 %
	Technicien/Technicienne social et familial	4,34 %
	Responsable Médical/Social	7,79 %